

Alcatel-Lucent  
EnterpriseDes solutions de communications  
simplifiées pour des PME dynamiques,  
mobiles et connectées

En savoir plus

Actualités &gt; Droit et conso

## eBay condamné, LVMH contraint de lui rembourser 33 millions d'euros

La cour d'appel confirme la décision du tribunal de commerce de Paris à l'encontre du site pour contrefaçon et vente illicite. Mais elle revoit à la baisse les dommages et intérêts attribués au groupe de luxe.

Hélène Puel | 01net | le 03/09/10 à 19h18 | 5 réactions

envoyer  
par mailimprimer  
l'article

Partager |



Après plus de quatre ans de procédure, l'affaire LVMH-eBay est peut-être parvenue à sa conclusion. Dans trois arrêts prononcés ce 3 septembre, la cour d'appel de Paris vient de confirmer la condamnation du site d'enchères en première instance.

Elle estime qu'il ne peut se prévaloir du statut d'hébergeur tel qu'il est défini par la loi pour la confiance dans

l'économie numérique (LCEN) du 21 juin 2004. Et qu'il est de ce fait bel et bien coupable d'avoir permis la vente sur sa plate-forme de produits contrefaits des marques Louis Vuitton et Christian Dior ainsi que de parfums Dior, Guerlain, Givenchy et Kenzo, propriétés du groupe de luxe.

### eBay n'est pas un hébergeur

« L'intervention sur le contenu publié est détachable de l'intervention technique d'édition sur le réseau. La première entraîne la mise en œuvre de la responsabilité civile, voire pénale. La seconde bénéficie de la protection du statut de l'hébergeur », explique Jean-Claude Patin, juriste et responsable d'Internet chez Juritel. Etant donné qu'eBay promet activement les annonces de ses vendeurs, la cour a estimé qu'il ne pouvait revendiquer le statut de prestataire technique.

Néanmoins, elle a fortement revu à la baisse les dommages et intérêts accordés à LVMH. En juin 2008, le tribunal de commerce de Paris avait condamné eBay à payer au numéro un mondial du luxe 38,6 millions d'euros. La cour estime cette fois-ci que le préjudice subi par l'industriel n'est que de 5,7 millions d'euros. En conséquence, LVMH est contraint de reverser un peu moins de 32,9 millions d'euros à son adversaire. Une situation ubuesque qui satisfait néanmoins les deux parties.

### Des répercussions possibles sur YouTube, Dailymotion et Google

Chez LVMH, on retient que la justice confirme la responsabilité d'eBay. « L'arrêt participe à l'effort de clarification des règles applicables au commerce électronique afin de lutter contre les pratiques en ligne illicites et d'assurer une sécurité juridique accrue pour les consommateurs », commente le groupe dans un communiqué. Dans les arrêts que 01net. s'est procurés, la justice

Alcatel-Lucent  
Enterprise

Des solutions de communications simplifiées pour des PME dynamiques, mobiles et connectées

En savoir plus

### à lire aussi

#### SUR LES MÊMES THÈMES

- ⌘ Une paire de Google Glass à 94 000 dollars sur eBay
- ⌘ L'hébergeur Telehouse nomme Roger Chesnel directeur général
- ⌘ OVH lève 140 millions d'euros pour se développer à l'international
- ⌘ Une paire de Google Glass mise en vente sur eBay puis retirée
- ⌘ Trente ans de jeux vidéo en vente sur eBay
- ⌘ Des lasagnes à la viande de cheval en vente sur eBay
- ⌘ L'UFC-Que Choisir déboutée dans son procès contre eBay
- ⌘ eBay relance le débat sur la protection de vos données privées
- ⌘ eBay teste de nouveaux modèles économiques
- ⌘ eBay dévoile sa future interface
- ⌘ Allez-vous revendre certains de vos cadeaux de Noël sur le Net ?
- ⌘ eBay teste la boutique du futur à Berlin
- ⌘ 24 % des Français revendent leurs cadeaux de Noël sur Internet
- ⌘ En Chine, eBay et Xiu.com font cause commune
- ⌘ eBay licencie 325 personnes chez PayPal
- ⌘ eBay se dote d'un nouveau logo
- ⌘ Des résultats 2011 en hausse pour Interoute
- ⌘ Le métro parisien au cœur de l'infrastructure cloud
- ⌘ AMD lance un processeur pour les hébergeurs de cloud
- ⌘ VMware part à la conquête des PME

a estimé que « le nombre très élevé des transactions effectuées ne saurait dispenser [eBay] de vérifier si les marchandises dont il assurait la promotion de la vente étaient ou non hors commerce en raison de leur caractère contrefaisant ».

Par ailleurs, LVMH se félicite de la reconnaissance de la distribution sélective. Une pratique commerciale qui consiste à n'autoriser la vente d'un produit qu'à des partenaires agréés, triés sur le volet. La justice interdit à eBay, sous astreinte de 10 000 euros par jour de retard, de vendre des parfums, même non contrefaits, des marques de LVMH.

Malgré tout, la plate-forme d'e-commerce se dit « satisfaite ». Et préfère mettre l'accent sur le montant de l'amende, près de sept fois inférieur à celui prononcé lors du jugement en première instance. « Cette décision va obliger LVMH à nous rembourser 33 millions d'euros », déclare-t-on chez eBay France .

Les efforts entrepris par le site d'enchères avec son système de protection veRO (pour *verified right owner*) n'ont sans doute pas été étrangers à cette condamnation alléguée. Dans son arrêt, la cour a rappelé que « les mesures prises après 2006 [par eBay] ont réduit de façon significative l'importance des atteintes à des droits de propriété intellectuelle ». Malgré tout, dans ces mêmes conclusions, la justice a estimé que le site ne satisfaisait pas à « ses obligations de vigilance », notamment « par la mise en place d'un système de filtrage dont elle détaille peu le fonctionnement effectif et encore moins les résultats qu'il a pu procurer ».

## Un pourvoi en cassation ?

« Cela montre que les juges ne sont pas encore à l'aise avec ces problématiques, commente Cyril Fabre, avocat spécialisé chez Alister. Ce qu'il faut retenir de cet arrêt, c'est la définition du statut d'hébergeur. A partir du moment où un acteur de l'Internet assure la promotion des produits ou contenus qu'il propose, il ne peut se retrancher derrière ce statut. En ce sens, les conclusions de la cour d'appel peuvent avoir des implications sur les affaires opposant des YouTube, Dailymotion ou Google [avec ses liens sponsorisés, NDLR] à des ayants droit. »

Les spécialistes du secteur estiment qu'eBay, auquel le statut d'hébergeur n'a pas été accordé, devrait se pourvoir en cassation. Interrogé à ce sujet, le site d'enchères rappelle que l'arrêt vient juste d'être prononcé et qu'à ce stade il n'a pris aucune décision à ce sujet.

### ACTU PRÉCÉDENTE

Facebook, Twitter et le partage de vidéos sur France Télévisions



### ACTU SUIVANTE

Google verse 8,5 millions de dollars pour clore l'affaire Buzz



Like Be the first of your friends to like this.



#### Loi Duflot

- de 55 ans, + de 2 500€ impôts? 0€ d'impôts pendant 9 ans : investissez dans l'immobilier !



#### Promo iPhone 5

Découvrez comment économiser 90% sur l'iPhone 5, et plein d'autres produits High Tech.



#### Nouveau Verso suréquipé

Nouveau Verso SkyView avec toit panoramique, système multimédia Touch&Go et caméra de recul.

Publicité Ligatus

## 4 AVIS SUR CET ARTICLE

donnez le vôtre

**Avis sur «eBay condamné, LVMH contraint de lui rembourser 33 millions d'euros»**



### iPad vendu à 19€!

QuiBids propose des iPad aux enchères à des prix fous comme 19 €. Nous avons testé...

» Cliquez ici



### La Redoute Prêt-à-porter

Les plus beaux t-shirts de la Collection ETE jusqu'à -60%\* sur La Redoute, profitez-en !

» Cliquez ici



### Nouveau Départ en Nièvre

Vous voulez changer de vie? Vous avez un projet? Découvrez nos Opportunités en Nièvre

» Cliquez ici

Publicité Ligatus

### Retrouvez-nous sur Facebook



01Net.

J'aime

412 577 personnes aiment 01Net.



Module social Facebook

**Bof**de [LVMHettongroupepourrijusqualamoelle](#) , posté le 04 septembre 2010 à 14h59

eBay n'est certes pas un hébergeur tel qu'il est défini par la loi mais c'est tout de même les internautes qui mettent en vente leurs produits. Ce sont donc eux, les responsables.

D'après moi, quand un type se fait arrêter par la douane volante et qu'il transporte des produits contrefaits, il paie, point barre. Pourquoi la justice n'a-t-elle pas demandé les identités des vendeurs ? On vend, on assume.

Et puis, une astreinte à 10 000€/jour c'est exagéré et profondément débile. Ça leur fait de la pub les ventes des parfums originaux.

Quant à moi, je n'achèterai plus de champagne Moët et Chandon et encore moins de Cognac Hennessy. Il y a parfois meilleur.

[répondre](#) [alerter le modérateur](#)**Biabla**de [Bibract](#) , posté le 06 septembre 2010 à 12h28

Ben voilà, c'est ça le problème, les gens comme vous qui passent leur temps à dire "d'après moi" sans rien connaître au sujet qu'ils commentent. D'après moi, selon moi, moi je. Fatigant et stérile. D'après moi, il faudrait exclure de la sécu tout ceux qui ne pensent qu'à eux. D'après moi.

[répondre](#) [alerter le modérateur](#)**Morale de l'histoire :**de [Behemoth de la Désolation](#) , posté le 04 septembre 2010 à 21h08

« D'un magistrat ignorant  
C'est la robe qu'on salue. »

(Cf. L'Ane portant des reliques - Jean de la FONTAINE)

[répondre](#) [alerter le modérateur](#)**ebay tres accueillant**de [jean2345](#) , posté le 01 mars 2011 à 22h39

a l'époque des faits, ebay était très accueillant n'oublions pas qu'ebay faisait payer l'annonce, les photos, la mise en avant et prenait des commissions sur la vente et disposait d'outils permettant un tri sélectif

[répondre](#) [alerter le modérateur](#)

#### Liens commerciaux

##### [Online LL.M. In U.S. Law](#)

Washington University Law: Earn an LL.M. in U.S. Law online.  
[OnlineLaw.Wustl.edu/LLM](#)

##### [Nettoyer disque dur Mac](#)

Nettoyez le disque dur de votre Mac Téléchargez CleanMyMac gratuitement  
[macpaw.com/CleanMyMac](#)

##### [Test Que Choisir](#)

Expert. Fiable. Indépendant. Accès aux tests pour 6,99 €  
[www.QueChoisir.org](#)

##### [Les Tarifs des Mutuelles](#)

Trouvez les Meilleurs Contrats Comparez les Formules, Economisez!  
[Santiane.fr/Compareur\\_Mutuelle](#)

##### [Plus d'informations ?](#)